



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

RÉGIONAL AFI PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL AFI SUR LA GESTION DES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES  
OPÉRATIONNELLES (OPMET) – (AFI OPMET/M TSF)  
PREMIÈRE RÉUNION (AFI OPMET/M TSF/1)

(Dakar, 19 - 20 octobre 2009)

---

---

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

- Point 1: Élection du Président et du Vice-président de l'Équipe de Travail.
- Point 2: Examen du système d'échange des bulletins météorologiques en région AFI - **(AMBEX)**
- 2.1: Examen des besoins d'échange des renseignements OPMET en région AFI ainsi qu'aux régions adjacentes et des procédures d'échange de tous les types données OPMET requis;
  - 2.2: Procédures d'échanges interrégionaux de renseignements OPMET et Système de Distribution par Satellite d'Informations relatives à la Navigation Aérienne (SADIS);
  - 2.3: Élaboration de procédures pour le contrôle et la gestion des échanges de renseignements OPMET dans les centres AMBEX et les Banques Régionales des Données OPMET (BRDO) de la région AFI.
- Point 3: Document de contrôle d'interface régional (ICD) pour les procédures d'Accès à la Base de données OPMET de la Région AFI.
- Point 4: Mandat, programme de travail et composition de l'AFI OPMET/M TSF.
- Point 5: Divers.
-

## NOTES D'EXPLICATION SUR L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### **Point 1: Élection du Président et du Vice-président de l'Équipe de Travail**

1.1 Le Groupe de travail élira son président et son vice-président.

### **Point 2: Examen du système d'échange des bulletins météorologiques en région AFI (AMBEX)**

La réunion examinera le fonctionnement du système AMBEX en vue de contribuer à actualiser le Manuel AMBEX. Des questions importantes relatives aux banques de données OPMET AFI et les échanges nécessaires dans le cadre du SADIS seront examinées en vue d'améliorer les échanges OPMET dans la Région.

*2.1 Examen des besoins pour l'échange des renseignements OPMET en région AFI et dans les régions adjacentes et les procédures d'échange de tous les types de données OPMET requis: SA, SP, FC, FT, WS, WC, WV, FK, FV, UA*

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les besoins relatifs à l'échange de renseignements OPMET dans la région AFI et entre la région AFI et EUR, MID, CAR/SAM et NAT/NAM en particulier les besoins décrits au chapitre 4 du Manuel AMBEX (renseignements OPMET et Exchange) seront examinés. Les procédures pour l'échange de tous les types de données OPMET requis (SA, SP, FC, FT, WS, WC, WV, FK, FV, UA) § 4.3 du Manuel AMBEX, seront examinées.

*2.2 Procédures d'échanges Interrégionaux de renseignements OPMET et Système de Distribution par Satellite d'Informations relatives à la navigation aérienne (SADIS)*

Les procédures d'échanges interrégionaux de renseignements OPMET (chap. 11 du Manuel AMBEX: Fonctions Interrégionales des IROG) et les activités du Groupe de l'exploitation du SADIS (SADISOPSG) seront examinés. La réunion prendra en compte les conclusions et décisions d'intérêt du SADISOPSG pour le MET/SG et l'APIRG.

*2.3 Élaboration de procédures pour le contrôle et la gestion des échanges des renseignements OPMET dans les centres AMBEX et les BRDO*

La réunion élaborera des procédures pour le contrôle et la gestion de les échanges de renseignements OPMET dans les centres AMBEX et aux BRDO en approuvant les dispositions du chapitre 12 du Manuel AMBEX (Gestion des Échanges OPMET dans le système AMBEX).

**Point 3: Document de contrôle d'interface régional (ICD) pour les procédures d'Accès à la Base de données OPMET de la Région AFI.**

La réunion examinera et mettra à jour le tout nouveau ICD AFI pour les procédures d'accès à la Base de données OPMET AFI.

**Point 4 Mandat, programme de travail et composition de l'AFI OPMET/M TSF**

La réunion mettra à jour le programme de travail de l'AFI OPMET/M TSF en tenant compte de nouveaux développements à l'OACI vis-à-vis du « Business Plan » de l'OACI et de la composition de la TSF.

**Point 5: Divers**

L'Équipe de Travail discutera sur toute question d'ordre technique ne figure pas dans l'ordre du jour ci-dessus et de nature urgente.

---